

Groenland - Etats-Unis - l'UE : le bal de l'hypocrisie

Par Oleg Nesterenko, Président du CCIE, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris. Pages 2&3



Communauté des Etats d'Afrique : Ni vous, ni le Pape ne savez encore comment un Peuple progresse

Page 9



le populaire

Édition internationale

le journal qui vous ressemble

Hebdomadaire guinéen d'information générale • N°1015 • LUNDI 19 JANVIER 2025 • 3000 FG • www.lepopulaireguinee.com • Fondateur Diallo A. Abdoulaye Tél: +224 655 404 294

Vite dit ...

Pour que les fruits de 2033 profitent à tous

Page 4



Législatives et sénatoriales : Moussa Baldé affûte ses armes

Leadership. Le président du parti République Émergente et Moderne (REM) est un maître de la coordination inter-institutionnelle et un expert polyvalent, tourné vers l'action. Page 5

L'événement

Mamadi Doumbouya

INVESTI PRÉSIDENT



L'ère Doumbouya s'ouvre officiellement. Investi ce samedi 17 janvier après sa victoire électorale, le chef de l'État prend les rênes du pays pour un mandat de sept ans, avec le 16 janvier 2033 pour horizon. Immersion au cœur d'une cérémonie de prestation de serment riche en symboles. Pages 6,7&8

Unir les quatre régions d'ici 2031 : Le pari fou du corridor de 770 km

Page 10



Foncier et habitat : La réforme qui va vider les tribunaux

Page 4

Conférences PUBLIQUES

Eléonore Caroit renforce l'axe Paris-Conakry à l'Institut Pasteur

La ministre déléguée chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger, Eléonore Caroit, a assisté à la cérémonie de prestation de serment du président Mamadi Doumbouya. Au lendemain de cet événement, qui consacre le lancement du septennat, elle s'est rendue à l'Institut Pasteur de Guinée.

Dans ce haut lieu de la recherche scientifique de premier plan, elle a déclaré avoir « eu l'opportunité d'échanger avec des chercheurs, des scientifiques, ainsi que des membres des équipes de l'Agence française de développement (AFD) et diverses entités de l'Équipe France qui soutiennent la construction de quatre hôpitaux à l'intérieur » de la Guinée.

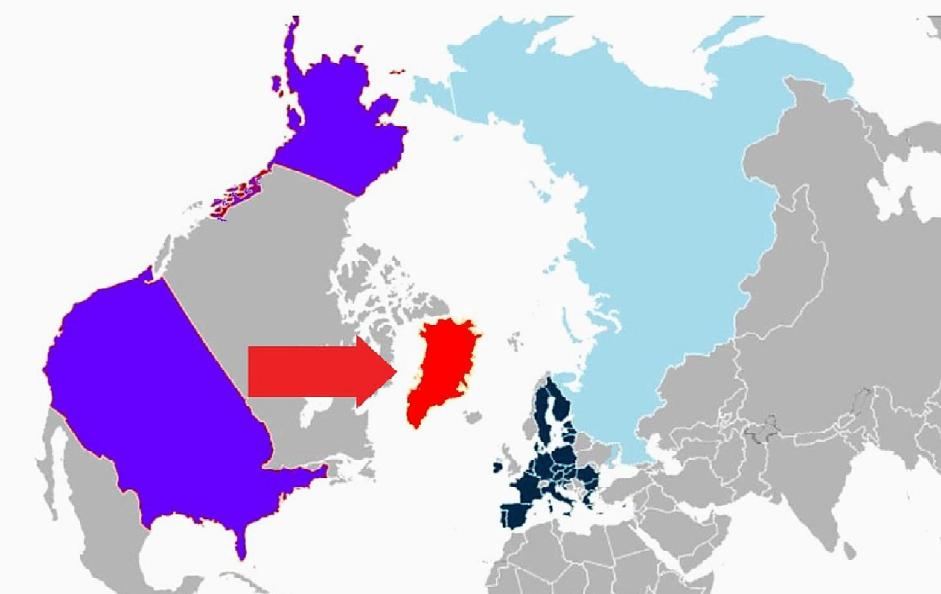
Outre le symbole fort que constitue le laboratoire P3, la ministre a annoncé l'invitation de la Guinée au sommet One Health de Lyon, prévu le 7 avril 2026. Ce rendez-vous mondial se tiendra à l'occasion de la Journée mondiale de la santé. Elle a également évoqué le sommet Africa Forward, qui sera organisé conjointement avec le Kenya à Nairobi, les 11 et 12 mai 2026.

La première Coupe d'Afrique de mini-football se déroulera en Guinée en 2027.

La Guinée accueillera la première édition de la Coupe d'Afrique de mini-football en 2027. Cette compétition réunira 24 nations sur quatre sites : les stades Général Lansana Conté de Nongo et du 28 Septembre, ainsi que les complexes sportifs de l'Émergence (Cosa) et du Parc Citoyen (Conakry).

Libre Tribune / Par Oleg Nesterenko Groenland - Etats-Unis - l'UE: le bal de l'hypocrisie

Dans cette tribune exclusive, Oleg Nesterenko, Président du CCIE et spécialiste des enjeux géopolitiques mondiaux, analyse la menace d'annexion du Groenland par les États-Unis sous l'administration Trump. Il compare les réactions européennes à d'autres conflits récents. Et souligne l'inefficacité des instances internationales et l'hypocrisie des discours sur les droits de l'homme face aux intérêts géo-économiques. Un regard critique sur l'effondrement de l'ordre mondial tel que nous le connaissons. Lisez !



Contrairement aux insinuations fallacieuses, la présence militaire américaine dans l'océan Arctique ne nécessite nullement l'annexion du Groenland ni sa transformation en territoire national des États-Unis. (© DR)

Dès son premier mandat, Donald Trump a manifesté son désir d'acquérir le Groenland, territoire danois depuis le XVIe siècle. Ces propos, initialement accueillis avec scepticisme, ont ressurgi lors de son retour au pouvoir en janvier 2025, ravivant l'intérêt américain pour cette colonie arctique danoise.

Les déclarations de la Maison Blanche concernant la convoitise du Groenland, initialement perçues comme une extravagante aberration, ont pris une toute nouvelle tournure avec l'enlèvement du président vénézuélien légitime le 3 janvier.

Ce passage de la fantaisie à l'action a révélé à la communauté internationale la détermination des États-Unis d'Amérique, sous la présidence Trump, à transgresser le droit international, au besoin, afin d'obtenir les bénéfices géo-économiques unilatéraux.

Les prétextes fallacieux

Les prétextes drapés dans des justifications sécuritaires anti-russes et antichinoises, que brandit la présidence américaine pour justifier sa volonté de s'approprier l'île du Groen-

land, ne sont que des mensonges caractérisés que la Maison Blanche ne prend même pas la peine de camoufler davantage. L'époque où l'on exhibait à l'ONU une prétendue fiole d'anthrax, comme le fit le secrétaire d'État américain Colin Powell le 5 février 2003, pour maquiller l'invasion de l'Irak sous un vernis de légitimité, semble révolue. Cette mascarade avait alors servi de prétexte pour déclencher la destruction d'un pays et le massacre de son peuple. L'anéantissement de l'Irak, ne nous y trompons pas, n'était pas un but en soi, mais la conséquence inéluctable d'une

stratégie américaine. La véritable motivation résidait dans la nécessité de neutraliser l'initiative de Saddam Hussein contre le « pétrodollar ».

En octobre 2000, le président irakien avait osé déclarer son intention de ne plus vendre son pétrole contre des dollars américains, mais uniquement contre des euros. Une telle audace valait la signature de son propre arrêt de mort. En février 2003, Saddam Hussein mit sa « menace » à exécution en vendant plus de 3 milliards de barils de pétrole brut pour 26 milliards d'euros.

Suite à la page 3

le populaire Magazine

www.lepopulaireguinee.com

EDITION & ADMINISTRATION

Edition & administration 5 avenue Manquepas, 2e niveau, immeuble Baldé Zaire, Sandervalia, Kaloum, Conakry, Guinée Récépissé N°797/PR/TPI/C / Modifié par le N°65/PR/TPI/C du 18/01/02 Tél.: (+224) 655 404 294 / 622 971 896

lepopulaireconakry@gmail.com

Facebook.com/Le-populaire-conakry @LEPOPconakry

www.lepopulaireguinee.com

Compte Ecobank n°0010224601987501

Code Swift ECOGNCC ENTREPRISE LE POPULAIRE
Rib 01000 1001 0005 60029

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Diallo Alpha Abdoulaye +224 655 404 294 / 622 971 896
lepopulaireconakry@gmail.com

ASSISTANTE: Sandrine Bah
sandrine.lepopulaireconakry@gmail.com

CONSEILLER Alain Rivière

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Ahmed Tidiane Diallo, grand reporter : tidiani83@gmail.com

ABONNEMENT

<https://www.youscribe.com> > lepopulaireconakry

IMPRESSION Imprimerie du Centre +224 625 73 93 96
TIRAGE 1 500 exemplaires



www.visionguinee.info

Tél.: 00224 664 93 14 04
00224 628 32 85 65
00224 656 27 36 91

contact@visionguinee.info

Siège social: 2e niveau
immeuble radio Tamata
Fm, Koloma Marché,
Ratoma Conakry - Guinée



www.guineesignal.com est un site internet d'informations générales et d'analyses sur la Guinée, l'Afrique et le monde.

info@guineesignal.com
+224 625 130 505
+224 666 080 606

Notre but: livrer l'information réelle en temps réel.
Notre ligne de conduite : L'éthique et la déontologie.



Site d'informations, d'investigations
et de promotion de la Guinée

www.conakrylive.info



www.guinafnews.org

Site d'informations générales et d'analyses de l'actualité sociopolitique.
Basé à Montréal (Québec) Canada, le site a été fondé le 2 février 2020 à Conakry par Ibrahima Sory Baldé, ancien du CESTI de l'UCAD.



www.verite224.com

Toutes les infos
en direct
sur la Guinée

Suite de la page 2

Un mois plus tard, les États-Unis envahissaient et détruisaient l'Irak, infligeant au peuple irakien une tragédie marquée par l'anéantissement des infrastructures et un nombre effroyable de victimes civiles. Forte de l'impunité judiciaire totale dont jouissent les crimes contre l'humanité commis par les gouvernements successifs des Etats-Unis, ils ne se donnent plus la peine de les couvrir par des narrations ne serait-ce qu'un peu crédibles aux yeux de la communauté internationale. Nul besoin, donc, de déployer des efforts de communication supplémentaires pour préparer l'annexion du Groenland, que ce soit de gré ou de force.

La véritable raison de la convoitise américaine pour cette zone polaire peu hospitalière réside incontestablement dans les gigantesques réserves de matières premières qu'elle recèle, tant dans son sous-sol que dans les profondeurs de l'océan Arctique, au sein de la zone économique exclusive (ZEE) danoise qui s'étend jusqu'à 200 milles marins des côtes du Groenland (370,42 km) et confère à son détenteur des droits souverains en matière de ressources économiques.

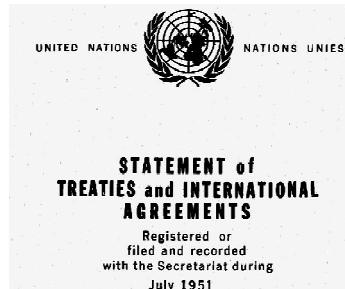
Si le Groenland venait à passer sous l'autorité américaine, le fait que l'extraction américaine de terres rares et d'uranium se fasse sans consulter les populations autochtones serait une considération secondaire, une simple formalité qui sera ignorée à Washington.

En 2021, pourtant, ces populations avaient réussi à bloquer le début d'une telle exploitation (affaire d'Energy Transition Minerals), afin de préserver leurs moyens de subsistance traditionnels d'une pollution imminente. Compte tenu des enjeux économiques pour les États-Unis, il est prévisible que l'opinion des populations autochtones sur ce sujet ne suscitera pas plus d'intérêt que l'avis des Européens concernant l'annexion de l'île.

Cette indifférence stratégique s'inscrit dans une logique géopolitique et économique où les intérêts nationaux prévalent sur les considérations éthiques ou les droits des minorités.

De plus, l'histoire des relations entre les États-Unis et les peuples autochtones est profondément marquée par une marginalisation systématique de ces derniers dans les processus décisionnels concernant leurs propres territoires et ressources.

« Un conflit ou une tentative d'annexion du territoire d'un pays membre de l'OTAN par un autre pays également membre de l'OTAN serait la fin du monde tel que nous le connaissons



No. 1305 DENMARK AND UNITED STATES OF AMERICA:

Agreement, pursuant to the North Atlantic Treaty¹, concerning the defense of Greenland. Signed at Copenhagen on 27 April 1951.

In accordance with article XIV, the Agreement came into force on 8 June 1951, the date on which the notification of approval by the Parliament of Denmark was given to the Government of the United States of America.

Official texts: Danish and English.

Registered by Denmark on 16 July 1951.

En réalité, les forces armées américaines sont stationnées en permanence sur cette île arctique depuis la Seconde Guerre mondiale, une présence officialisée dès 1951 par un accord bilatéral américano-danois (Accord du 27 avril 1951). Cet accord confère à Washington D.C. une latitude d'action militaire significative dans la région arctique. (© Le Populaire)

», a déclaré le Premier ministre polonais Tusk. Une déclaration qui semble ignorer que la préservation du monde tel que nous le connaissons est la dernière des préoccupations du maître d'Ouest-Atlantique.

La présence américaine au Groenland

Contrairement aux insinuations fallacieuses, la présence militaire américaine dans l'océan Arctique ne nécessite nullement l'annexion du Groenland ni sa transformation en territoire national des États-Unis. En réalité, les forces armées américaines sont stationnées en permanence sur cette île arctique depuis la Seconde Guerre mondiale, une présence officialisée dès 1951 par un accord bilatéral américano-danois (Accord du 27 avril 1951). Cet accord confère à Washington D.C. une latitude d'action militaire significative dans la région arctique.

À ce jour, la base aérienne de Pituffik (Thulé Air Base) demeure la seule installation militaire américaine active au Groenland.

Les déclarations occasionnelles de Donald Trump, telles que celles sur Truth Social, suggérant que « L'OTAN deviendrait plus redoutable et efficace si le Groenland était entre les mains des États-Unis. Tout ce qui est en-deçà de cela est inacceptable », n'altèrent pas la nature juridique de l'accord existant. Il ne fait aucun doute que, si les circonstances l'exigeaient, les États-Unis pourraient accroître très considérablement leur présence militaire sur l'île, même si cette dernière demeure sous la souveraineté danoise.

Les hypocrisies de l'Union Européenne

À ce jour, seuls six des vingt-sept États membres de l'Union Européenne, abstraction faite du Danemark, ont formalisé leur position par une déclaration officielle condamnant l'initiative des États-Unis d'Amérique vis-à-vis du Groenland (déclaration conjointe du 6 janvier, émanant d'Allemagne, du Royaume-Uni, de France, d'Italie, de Pologne

et d'Espagne). Cette déclaration, confinée à l'expression verbale, est dénuée d'un véritable engagement : les paroles qui n'ont aucune valeur, ne signifient rien et n'engagent les déclarants à rien.

A l'instar des prédateurs opportunistes, l'appareil politico-bureaucratique de l'UE et de ses États membres manifeste une propension à cibler exclusivement les Etats perçus, à tort ou à raison, comme structuellement plus faibles ou en situation de vulnérabilité conjoncturelle. Face aux forces dominantes, une politique de deux poids, deux mesures, d'une perversité indéniable, se révèle inéluctablement.

La devise de l'Union Européenne est bien celle formulée jadis par les Romains : « Ce qui est permis à Jupiter n'est pas permis au bœuf ».

La protection des démocraties, des droits de l'homme et de la liberté d'expression n'est qu'une pure chimère, un artifice rhétorique destiné à manipuler l'électorat. La classe politique européenne, majoritairement constituée de vulgaires activistes carriéristes, est bien davantage préoccupée par la conservation du pouvoir et la dissimulation de ses crimes à l'encontre des nations entières, commis en continu à travers le monde. L'Union Européenne redécouvre avec soudaineté l'existence du droit international, une prise de conscience motivée par la menace que représente Donald Trump pour ses propres intérêts. Les instances dirigeantes de l'UE et de nombreux États européens, qui critiquent la Maison Blanche pour ses velléités de démembrer le Danemark, en appellent désormais au respect du droit international.

Or, ces mêmes acteurs ont fait preuve d'un empreinte notable à participer au démembrement illégal de la Yougoslavie en 1999, en violation totale dudit droit.

De même, les indignations européennes face aux bombardements russes de l'infrastructure énergétique ukrainienne (après avoir laissé la chance à la partie adverse d'entendre la raison durant plus de 3 années consécutives) remportent haut la main le concours de l'hypo-

crise, sur le fond de la destruction de plus de 70% non seulement de l'infrastructure énergétique civile, mais également de l'accès à l'eau potable en Yougoslavie par l'organisation criminelle du Traité Atlantique Nord dès les premiers jours de son agression en 1999 et sur le fond de la déclaration officielle de l'OTAN concernant la privation des populations de l'accès à l'électricité et à l'eau potable : « Si Milosevic veut vraiment que ses citoyens aient de l'eau et de l'électricité, tout ce qu'il a à faire est d'accepter les conditions de l'OTAN et nous arrêterons cette campagne [...]. Si cela a des conséquences pour la population, ce sont ses problèmes ! » (porte-parole de l'OTAN, l'anglais Jamie Shea, le 25 mai 1999).

En ce moment de l'histoire et dans tant d'autres crimes qui ont suivi depuis, le droit international semblait d'un intérêt bien plus limité pour ces acteurs. Abstraction faite des causes profondes du conflit en Ukraine et des opinions divergentes, toute personne raisonnable dotée d'un minimum de capacités analytiques ne peut nier que la Fédération de Russie avait des raisons bien plus impérieuses de revendiquer la Crimée et le Donbass que les États-Unis d'Amérique d'annexer le Groenland, dont l'unique rapport de l'État américain avec ce dernier ne consiste que dans la modeste présence sur son sol d'une seule, parmi plus de 700, de leurs bases militaires dans le monde.

Dès lors, la question qui se pose est la suivante : quelle est la réaction des pays de l'Union Européenne et de leurs « élites » politiques face à ces deux revendications ?

La réponse est indéniable et bien étonnante pour un esprit non averti : une quasi-guerre totale contre la Russie, impliquant des investissements de centaines de milliards d'euros, des centaines de milliers de morts sur les champs de bataille et plus de 30 711 sanctions imposées à la Russie (au 1er janvier 2026).

En revanche, quelle est l'action de ces mêmes pays face à leur suzerain américain ?

Suite à la page 4

Il s'ont dit

Sidy Souleymane N'Diaye, procureur général de la Cour suprême, le 17 janvier 2026, à l'audience de prestation de serment du président de la République élu, Mamadi Doumbouya : « Dans la vie d'une nation, certains moments s'inscrivent en lettres d'or et nourrissent durablement la fierté des peuples. Ce 17 janvier 2026 est pour le peuple de Guinée un de ces grands moments qui nous réunissent dans ce magnifique stade Général Lansana Conté de Nongo en vue de satisfaire aux exigences de l'article 59 de la Constitution, qui dispose que le président de la République est installé dans ses fonctions après avoir prêté serment devant la Cour constitutionnelle lors de la cérémonie d'investiture. Je me dois d'attirer la haute attention du président de la République élu sur la notion de serment. Le serment est une promesse solennelle faite devant une autorité par laquelle une personne s'engage à dire la vérité, à remplir une fonction fidèlement ou à respecter une loi... Le serment donne à la parole une valeur morale, religieuse ou juridique. C'est pourquoi le serment est sanctionné. Monsieur le président de la République élu, en prêtant serment, vous vous engagez pleinement à ce que l'exercice des pouvoirs du président de la République soit constamment encadré par le droit. Ainsi, en donnant votre parole solennelle de respecter la Constitution, vous vous engagez à promouvoir et à protéger les libertés publiques et les droits fondamentaux. Ce passage est très important, monsieur le président de la République élu. La justice sait compter sur vous pour que vous respectiez ces dispositions de la Constitution. »

Général Mamadi Doumbouya, le 17 janvier 2026, à sa prestation de serment en qualité de président de la République :

« En ce jour solennel, mon cœur est rempli d'émotion, de gratitude et d'humilité. Je mesure pleinement la responsabilité immense que le peuple de Guinée vient de me confier à l'issue de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025. Je remercie l'ensemble de nos concitoyens pour leur confiance, ainsi que pour l'ambiance festive et le calme observés durant la campagne présidentielle. Ce mandat qui vient de m'être donné n'est pas un honneur personnel. Il est un engagement envers les Guinéennes et les Guinéens. »

Vite dit ...

Pour que les fruits de 2033 profitent à tous

La journée de ce dimanche 17 janvier 2026 reste gravée dans les racines profondes de notre terre. Et pour cause? En se levant sur nos collines escarpées, nos savanes infinies, nos forêts denses et nos rivières majestueux, le soleil pare l'ensemble du territoire national d'une clarté aussi belle qu'aveuglante. Cette lumière converge vers Conakry, la capitale devant le centre du monde, qui célèbre le lancement du septennat du président de la République élu le 28 décembre 2025.

En ce moment solennel d'investiture au stade général Lansana Conté de Nongo, le Président Mamadi Doumbouya pose sa main sur la Constitution. Il lève l'autre main pour prêter serment devant la Nation.

En cet instant, il lie son destin à celui de chacun d'entre nous qui, après avoir traversé des vallées d'ombre et des plaines de doute durant plusieurs décennies, aspirons aujourd'hui à des sources d'eau vive.

Notre souhait est que, de 2026 à 2033, chaque pas devienne un acte de soin et de protection.

Pour cela, faisons en sorte que l'accent soit mis sur l'instruction et l'éducation. Que nous réapprenions à lire notre propre histoire pour mieux écrire notre futur. Que le temps des promesses s'efface devant le temps des preuves. Que le projet Sismandou, nos barrages, nos routes, nos ports et l'ensemble de nos ouvrages de franchissement s'inscrivent désormais dans la durée pour servir les générations futures, et non le seul temps d'une campagne de séduction électorale. Voilà le vœu de «Nous, le Peuple» !

Nous ne voulons plus consentir à l'exportation de nos ressources pour importer notre survie. Nous voulons que le septennat soit celui de l'usine guinéenne, de l'ingénieur guinéen et du label guinéen mondialement compétitif. Que la rigueur budgétaire et la lutte contre l'enrichissement illicite soient les gardiennes de nos ambitions. Que ce voyage de 2 557 jours nous mène vers un rendez-vous historique. Que le 17 janvier 2033, nous regardions le bilan avec fierté. Que la Guinée devienne, à l'arrivée, ce phare de stabilité démocratique et de bonheur partagé en Afrique de l'Ouest. Que le président élu ait accompli son sacerdoce car, à cette date, les institutions devraient être plus fortes que les volontés individuelles.

En un mot comme en cent, que ce septennat soit celui de la réconciliation nationale et de la fin de l'impunité dont jouissent les prédateurs de tout poil. Que chaque citoyen se sente enfin chez lui, protégé par une loi égale pour tous. Et que les fruits de 2033 soient doux pour tous les fils de la Guinée. Car, comme le dit le proverbe peul, «si les racines de la patience sont amères, ses fruits, eux, sont de miel.»

J'ai dit. Pour que l'histoire nous lise avec fierté. ■

Par Alpha Abdoulaye Diallo

Foncier et habitat : La réforme qui va vider les tribunaux est lancée !



Face à l'urbanisation galopante et aux contentieux qui paraly-sent la justice, sans un cadre institutionnel de fer, aucune réforme ne peut survivre au temps. (© DR)

Tribunaux asphyxiés. Litiges à la chaîne. L'anarchie domaniale a assez duré. Ce 15 janvier à Conakry, le Comité de pilotage de la réforme foncière a sifflé la fin de la récréation. Il se donne la mission de substituer la dictature du droit à l'incertitude des conflits. Désormais, l'État passe à l'offensive pour sécuriser chaque mètre carré, assainir nos villes et transformer un chaos judiciaire en un modèle de sécurité juridique.

Désormais, l'État passe à l'offensive pour sécuriser chaque mètre carré, assainir nos villes et transformer un chaos judiciaire en un modèle de sécurité juridique.

L'État passe à l'offensive pour sécuriser chaque mètre carré, assainir nos villes et transformer un chaos judiciaire en un modèle de sécurité juridique. Ce jeudi 15 janvier 2026, la première session du Comité de pilotage de la Commission nationale de la réforme foncière et de l'habitat (CONAREF) a agi comme un électrochoc. Face à l'urbanisation galopante et aux contentieux qui paraly-sent la justice, sans un cadre institutionnel de fer, aucune réforme ne peut survivre au temps.

Par Racine Dieng

Suite de la page 3

Quelques paroles impuissantes qui n'iront jamais plus loin. De même, il est inutile de détailler l'hypocrisie profonde des « élites » européennes face au massacre à grande échelle des populations civiles à Gaza et à d'autres crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpé-



Oleg Nesterenko
Président du CCIE
www.c-cie.eu
(Ancien directeur de l'Institut International de la Reconstruction Anthropologique, ancien directeur de l'MBA)

trés à travers le monde, dont les « défenseurs des droits de l'homme » sont non seulement restés silencieux, mais souvent, sont directement responsables.

Le droit fondamental de la classe politique de l'Occident collectif vis-à-vis du reste du monde, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, est celui du plus fort. Elle ne sait avancer que par la force et ne comprend aucun autre langage que celui de la force. Cette monolinguitique de la force annihile toute tentative de dialogue subtil, d'échange constructif, réduisant la relation à un rapport de domination brute et simpliste.

Les abus et crimes extraterritoriaux à répétition, visant à accroître la richesse des « élites » (à ne pas confondre avec les peuples) du « jardin fleuri » aux dépens des intérêts des nations non occidentales, qualifiées de « jungles » (« L'Europe est un jardin. La plus grande partie du reste du monde est une jungle », Josep Borrell, Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères, vice-président de la Commission

Européenne), sont justifiés par des discours incessants sur les droits de l'homme, la démocratie et de nobles idéaux servant de prétexte à leurs ingérences et invasions, tout en réprimant avec véhémence ceux qui s'y opposent. Simultanément, tout régime, aussi antidémocratique, dictatorial, voire sanguinaire soit-il, mais soumis aux intérêts des capitales occidentales, peut compter sur leur soutien indéfectible.

Cependant, les discours de ces fervents défenseurs du concept spirituel incarné par les cochons orwelliens de *La Ferme des animaux* : « Tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres », ne trompent plus personne, ni en Afrique, ni en Amérique latine, ni en Asie.

Peu importe les déclarations européennes actuelles et futures : aucune action européenne égale ne serait-ce qu'à quelques pour cent de celles entreprises contre la Russie ne verrait jamais le jour à l'égard des États-Unis d'Amérique.

Le 14 janvier, le président français Emmanuel Macron décla-

rait que la France « ne sous-estimait pas » les intentions des États-Unis concernant le Groenland et s'engageait à « faire preuve d'une solidarité totale » avec le Danemark. En guise d'illustration, rien ne révèle mieux le degré d'hypocrisie pathétique des « élites » européennes que le déploiement de troupes européennes au Groenland pour préparer le terrain à une résistance contre une éventuelle invasion américaine. La Norvège a envoyé deux personnes. La France a envoyé quinze personnes. L'Allemagne en a envoyé treize. Les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Finlande, l'Estonie et la Suède s'appretent également à envoyer leurs troupes, dont le nombre ne dépassera certainement pas celui des puissances déjà engagées.

Ainsi, Donald Trump est incité à réfléchir davantage avant de se heurter au redoutable déploiement militaire européen sur ce territoire convoité. ■

Par Oleg Nesterenko
Président du CCIE
www.c-cie.eu

Législatives et sénatoriales : Le jeune leader Moussa Baldé affûte ses armes

Silhouette affûtée dans un costume rehaussé d'une cravate bleu présidentiel, la barbe soigneusement taillée à l'américaine, le président du parti République Émergente et Moderne (REM) impose une allure où la rigueur dispute la vedette à l'élégance. Également vice-président de Vice-président de l'Alliance des Forces pour la Démocratie et le Développement (AFDD), Moussa Baldé imprime avec méthode sa marque sur l'échiquier politique depuis plusieurs années.

Ce jeune technocrate de haut vol figure en première ligne de cette cohorte de leaders ayant apporté un soutien indéfectible au candidat indépendant, le général Mamadi Doumbouya, lors du scrutin historique du 28 décembre 2023. Fort d'un riche parcours professionnel, Baldé ambitionne désormais de se frayer une place de choix lors des prochaines élections législatives ou sénatoriales. Moussa Baldé allie rigueur technocratique et engagement politique. Il dispose de toutes les cartes en main pour siéger au sein de l'élite dirigeante. Les faits sont là. Avec plus de quinze ans d'expérience dans les secteurs public et privé, il a acquis une solide expertise en gestion, organisation et coordination stratégique. Ce parcours lui confère une compréhension fine des enjeux institutionnels. Son ambition est de mettre ses compétences au service de l'administration publique, afin de contribuer à la modernisation des institutions, à l'amélioration des services publics et à la promotion d'une gouvernance rigoureuse, transparente et orientée vers les résultats.

Son profil technique et managérial complet

Moussa Baldé est un expert polyvalent, tourné vers l'action. Il maîtrise la technique. C'est un expert en gestion des risques et audit. Il sécurise les finances et combat la fraude avec rigueur. Son approche est celle d'un stratège. Il fait une

analyse financière pointue et une planification millimétrée. Sur le terrain, Moussa Baldé fait de l'agilité sa marque de fabrique. Sa maîtrise parfaite des outils technologiques lui permet de convertir la gestion de projet en une machine à résultats concrets. Ce n'est pas tout.

Son leadership est moderne. Il fixe des objectifs smart. Il motive ses troupes et mise sur l'autonomisation des collaborateurs. Moussa Baldé est un maître de la coordination inter-institutionnelle. Il possède cette aptitude singulière à fédérer des équipes vers l'excellence en transcendant les simples rapports hiérarchiques par la force de son leadership.

Sa culture de la performance rappelle la délicatesse diplomatique francophone et le pragmatisme rigoureux des Anglo-saxons.

Cet alliage entre l'esthétique de la forme et l'exigence de la performance lui confère une envergure internationale, lui valent l'estime de ses pairs du bassin parisien aux sphères décisionnelles de Conakry.

Un itinéraire au service des institutions

Son ascension ne doit rien au hasard. Pur produit de l'excellence académique, Moussa Baldé est diplômé en Gestion de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia, où il a décroché la mention « Excellent », avant de parfaire son profil à l'international avec un Bachelor en Communication



Le président du parti République Émergente et Moderne (REM) est un maître de la coordination inter-institutionnelle et un expert polyvalent, tourné vers l'action. (© Le Populaire)

de l'école de commerce Studi à Paris.

Mais au-delà des titres, c'est sa soif d'expertise qui impressionne. Il cumule de nombreuses certifications dans des domaines transversaux, se forgeant ainsi un profil hybride. Ce solide bagage intellectuel et technique lui offre aujourd'hui une polyvalence rare, le rendant apte à

dénouer les problématiques managériales les plus ardues avec une assurance déconcertante.

Dans le cadre de son expérience professionnelle, cet homme d'action a occupé des postes stratégiques. De juin 2022 à avril 2023, il a servi comme consultant en analyse et gestion des risques pour les projets

prioritaires présidentiels au sein du Bureau de Suivi des Priorités Présidentielles (BSPP) à la Présidence de la République de Guinée.

Sous la supervision de la coordinatrice du BSPP, il a mis en place une méthodologie rigoureuse appliquée à l'étude et à l'exécution des chantiers majeurs de l'État.

Il a renforcé l'efficacité des projets nationaux par le déploiement d'outils de prévention des risques, tout en assurant la coordination stratégique avec les ministères de la Justice, de l'Habitat, de l'Éducation et de la Jeunesse.

À l'international, Moussa Baldé est le président-fondateur de Wayzure, une entreprise de services numériques basée à Clamart, près de Paris, spécialisée dans la digitalisation des entreprises.

A ce titre, il conçoit des méthodologies innovantes de suivi-évaluation et de pilotage en temps réel. Il y dirige des équipes allant jusqu'à 15 consultants et accompagne des organisations publiques dans l'optimisation de leurs processus internes.

Loin des ors de la République, Moussa Baldé n'a jamais oublié ses racines. Des sillons de son enfance à la rigueur des hautes sphères, son itinéraire dessine la trajectoire d'une détermination sans faille.

En parcourant jadis cinquante kilomètres pour rejoindre les bancs de l'école, il a très tôt forgé son sens de l'effort et de la résilience, cultivant un ancrage rural qui, aujourd'hui, se mêle harmonieusement à son expertise internationale.

C'est précisément dans cette alliance entre la terre et l'esprit que réside sa singularité. Celle d'un technocrate capable de déchiffrer les mécanismes complexes de la haute finance tout en portant la voix des espoirs silencieux du monde rural guinéen. Cette double culture forge désormais sa véritable légitimité, faisant de lui un candidat unique, à l'écoute des réalités profondes de notre pays. ■

Par Léon kolié

Mamadi Doumbouya investi président de la République pour sept ans



Souveraine et historique.
L'ère Doumbouya
officiellement scellée.
(© Le Populaire)

L'ère Doumbouya s'ouvre officiellement. Investi ce samedi 17 janvier après sa victoire électorale, le chef de l'État prend les rênes du pays pour un mandat de sept ans, avec le 16 janvier 2033 pour horizon. Immersion au cœur d'une cérémonie de prestation de serment riche en symboles.

Samedi, 17 janvier 2026. Le stade Général Lansana Conté de Nongo est plein comme un œuf. Devant une foule immense et un parterre de dignitaires internationaux, Mamadi Doumbouya - élu lors du scrutin présidentiel du 28 décembre 2025 - prend officiellement ses fonctions de président de la République pour un mandat de sept ans. Dès l'aube, Conakry s'éveille sous un dispositif sécuritaire rigoureux.

Aux carrefours stratégiques et en périphérie de la capitale, les forces de l'ordre veillent, tandis que des milliers de citoyens convergent vers le stade de 50 000 places. Venus de la capitale comme de l'intérieur du pays, ils témoignent d'une mobilisation massive pour cet instant solennel. L'ambiance, d'abord festive avec des prestations culturelles et un défilé militaire millimétré, bascule dans la solennité avec l'entrée des membres de la Cour suprême.

Respecter et à faire respecter la Constitution

Le Procureur général, Sidy Souleymane N'Diaye, ouvre la marche en retracant le parcours du président élu, rappelant les enjeux historiques de cette élection du 28 décembre dernier, dont les résultats ont été confirmés le 4 janvier. «*Dans la vie des nations, rappelle M. N'Diaye, certains moments s'inscrivent en lettres d'or et nourrissent durablement la fierté des peuples.* Ce 17 janvier 2026, est, pour le peuple de Guinée, un de ces grands moments qui nous réunit dans ce magnifique stade Général Lansana Conté de Nongo, en vue de satisfaire aux exigences de l'article 5 à 9 de la Constitution qui dispose que le Président de la République est installé dans ses fonctions après avoir prêté serment devant la Cour Constitutionnelle lors de la cérémonie d'investiture. A cette fin, l'article 196 de la Constitution permet à

la Cour Suprême de recevoir ce serment en ce qu'il dispose en attendant l'installation effective des institutions de la République prévues par la Constitution. Les organes de transition demeurent compétents pour exercer les fonctions, missions et attributions qui leur sont dévolues par la charge de la transition. Ils assurent la continuité institutionnelle et veillent au fonctionnement régulier de l'État. Monsieur le Président de la République de la cour suprême, je me dois d'attirer la haute attention du Président de la République élu sur la notion de serment. Le serment est une promesse solennelle faite devant une autorité par laquelle une personne s'engage à dire la vérité, à remplir une fonction fidèlement ou à respecter une loi ou un devoir. Le serment donne à la parole une valeur morale, religieuse ou juridique. C'est pourquoi le serment est sanctionné. En vous appelant à respecter et à faire respecter scrupuleusement la Constitu-

tion, les lois, les règlements et les décisions de justice. Monsieur le Président de la République élu, en prêtant serment, vous vous engagez pleinement à ce que l'exercice des pouvoirs du Président de la République soit constamment encadré par le droit. Ainsi, en donnant votre parole solennelle de respecter la Constitution, vous vous engagez à promouvoir et à protéger les libertés publiques et les droits fondamentaux. Monsieur le Président de la République élu, la justice compte sur vous pour que vous respectiez ces dispositions de la Constitution. Au surplus, par ce serment, vous vous faites obligation de garantir notamment l'indépendance nationale, la continuité de l'État, la stabilité des institutions et la sécurité des personnes et des biens.» Le moment est de ceux qui figent le temps.

Suite à la page 7





Le président de la République, investi dans ses nouvelles fonctions, salue ses homologues gabonais, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, ...



Suite de la page 6

Le président de tous les Guinéens

Sous l'invitation du premier président de la Cour suprême, Fodé Bangoura, le président de la République élu, Mamadi Doumbouya, se lève.

« Vous devenez le président de toutes les Guinéennes et de tous les Guinéens, le garant de l'unité nationale et le serviteur de l'intérêt général », martèle Fodé Bangoura.

Main levée, devant les chefs d'État invités et une assistance recueillie, le président élu jure de respecter la Constitution, les lois et les décisions de justice.

Il s'engage à exercer ses fonctions dans l'intérêt supérieur de la nation.

Les acclamations déchirent le ciel du stade général Lansana Conté de Nongo.

Main tendue à tous les fils de Guinée

Dès l'entame de son allocution, le président place l'unité au centre de son mandat.

Remerciant le peuple pour le calme observé durant le scrutin du 28 décembre dernier, il dit sa volonté de panser les plaies du passé.

« En ce jour solennel, mon cœur est rempli d'émotion, de gratitude et d'humilité. Je mesure pleinement la responsabilité immense que le peuple de Guinée vient de me confier à l'issue de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025. Je remercie l'ensemble de nos concitoyens pour leur confiance, ainsi que pour l'ambiance festive et le calme observés durant la campagne présidentielle. Ce mandat qui vient de m'être donné n'est pas un honneur personnel. Il est un engagement envers les Guinéennes et les Guinéens. Il est un engagement à répondre

aux différents défis de gouvernance qui se posent à notre pays. Je m'emploierai de tous mes efforts pour répondre aux attentes des Guinéennes et Guinéens. La Guinée est une et indivisible. Elle le restera. Notre diversité est notre richesse, notre unité est notre force. J'en appelle à un engagement citoyen, à une gouvernance participative pour construire une Guinée de paix et de prospérité pour nous-mêmes, pour nos enfants et pour les futures générations. Ma main reste toujours tendue à toutes les filles et tous les fils de Guinée. On ne construit pas une nation dans la division, et on ne bâtit pas la prospérité sur la haine. Aujourd'hui, je vous lance un appel : continuons d'unir nos forces, nos intelligences et nos talents pour construire notre pays », a-t-il affirmé tout en renouvelant son offre de dialogue à toutes les composantes de la nation.

Suite à la page 8

Bar Plein-Air

Un cadre idéal pour les grandes retrouvailles



Chez Tonton Daki



Rendez-vous à
Kissita

GBESSIA CITÉ DE L'AIR
SUR LA T2 AÉROPORT - CHÂTEAU D'EAU

Tél: 622 98 78 36

Bar de 50 places
Terrasse couverte pour votre confort
Plein air de 150 places pour non-fumeurs



Suite de la page 7

Le nouveau locataire du Palais Mohamed V de Boulbinet dédie son action aux femmes et les jeunes, en affirmant solennellement : «Ce mandat est pour les femmes, parce qu'il n'y a pas de développement durable sans la pleine participation des femmes. Elles sont la force motrice de notre économie et de notre société. C'est pour nos mères qui se battent chaque jour pour nourrir nos familles. C'est aussi pour notre jeunesse entreprenante et courageuse, la promesse d'avenir de notre nation. Nous continuerons à investir dans l'éducation et la formation de nos jeunes en construisant des écoles de référence pour garantir la Guinée de demain, car un pays qui abandonne sa jeunesse compromet son avenir. Nos riches-ses profiteront à tous les Guinéens. Elles serviront à développer notre pays. C'est la raison d'être du programme de développement socio-économique nommé Simandou 2040. »

Le chef de l'État réaffirme son ambition de transformer le potentiel minier de la Guinée en richesse tangible pour chaque foyer à travers le programme Simandou 2040. Il souligne que « ce programme vise notamment à faire de notre pays une économie de destination, renforcer notre capital humain et créer des emplois et transformer localement nos ressources minières. »

Il ajoute que « Simandou n'est pas un projet pour quelques-uns ». C'est «un projet pour chaque Guinéen. Il appartient au peuple, il servira au peuple. » Dans la dynamique du retour à l'ordre constitutionnel et à la démocratie, il indique que « le temps d'une action encore plus exigeante est venu. Nous bâtiroms des institutions solides, crédibles, au service exclusif de l'intérêt général en incarnant une nouvelle culture politique fondée sur la responsabilité, la compétence et l'exigence de redevabilité. Je m'engage à gouverner avec intégrité, justice et responsabilité. L'État reste et



En appelant au « génie et à l'audace » de tous les Guinéens, le nouvel élu ouvre un chapitre de sept ans où l'État se veut le garant exclusif de l'intérêt général. (© Le Populaire)

restera parce qu'il sera juste. L'autorité sera forte parce qu'elle sera exemplaire. La Guinée a besoin de l'énergie, du génie et de l'audace de toutes les filles et de tous les fils. »

En appelant au « génie et à l'audace » de tous les Guinéens, le nouvel élu ouvre un chapitre de sept ans où l'État se veut le garant exclusif de l'intérêt général.

L'acte est désormais officiel. La Cour suprême prend acte de ce serment et déclare Mamadi Doumbouya investi dans ses fonctions. ■

Par Racine Dieng

Sagesse

1 Cuisine mangée, amis dispersés.

2 Cultiver des principes et non des règles.
Niels Pflaeging

3 Ne faites attention qu'à ce que vous faites bien.
Cicéron

4 D'abord, vous essayez de modifier la personne, puis vous changez la personne.
Michael Ballé

5 D'un côté, la persuasion réussit mieux que la punition, de l'autre, une punition crédible est nécessaire pour prendre le relais de la persuasion quand celle-ci échoue.
John Braithwaite



Lisez et faites lire
www.wondima.com



Parce que la valeur de l'information a un Prix !
Lansanaya barrage,
Matoto, Conakry.
+224 624249398
666392909
alfaquinee28@gmail.com
<https://www.facebook.com/Guinee28>
www.guinee28.info



www.focusguinee.info
Site d'informations
Générales et d'Analyses

NOUVEAU

AFRIK Info TV

Désormais **178**

LES CHAINES D'INFORMATION N°256

LES CHAINES AFRICAINES N°408

LES CHAINES NATIONALES N°9

Sur le bouquet

CANAL+

A partir du 07 Juillet

2025

Tours accueille un sommet contre l'excision ce 21 février

Jamais deux sans trois... et de quatre pour l'événement annuel de l'Association Chance et Protection pour Toutes !

La présidente de l'Association Chance et Protection pour Toutes (ACPPT), Anita Traoré, a dévoilé la date de son événement annuel de mobilisation collective, organisé à



Anita Traoré lors d'une intervention remarquée devant des élus de Tours. (Photo d'archives)

l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les mutilations sexuelles féminines.

« La 4ème édition aura lieu le samedi 21 février 2026, de 10h

à 18h, dans la grande salle des fêtes de l'hôtel de ville de Tours », a-t-elle indiqué. Mme Traoré a précisé que le thème de cette année est « Libres et entières pour l'abandon de l'excision ».

Elle a rappelé l'importance de la ponctualité pour le lancement de la cérémonie en présence de certains cadres de la mairie de Tours, ainsi que de personnalités de la diaspora

Par Tidiane Diallo

guinéenne et africaine. L'objectif étant de démarrer à l'heure un cadre propice aux discussions, aux échanges et aux réflexions autour de divers panels, pour finir à temps la journée en apothéose.

Les participants auront également l'occasion de découvrir des stands d'exposition tenus par les partenaires de l'ACPPT. Ces espaces permettront de s'informer sur les actions menées et sur les ressources disponibles pour soutenir les victimes.

Cette rencontre à Tours s'inscrit dans un mouvement global pour l'éradication de l'excision et l'émancipation des femmes. En alliant sensibilisation, culture et divertissement, l'ACPPT touche un large public et donne une voix à celles qui en ont besoin. Ensemble, faisons le choix de l'information et du respect des droits humains. ■

Libre Tribune

Communauté des États d'Afrique : Ni vous ni le Pape ne savez encore comment un Peuple progresse.

Mohamed Lamine Keita prend la plume pour dénoncer les dérives d'une communauté d'États qu'il juge déconnectée des réalités populaires. En examinant les tensions entre la CEDEAO et les transitions actuelles en Afrique de l'Ouest, l'écrivain et poète rejette les logiques de sanction qu'il assimile à une forme d'aliénation moderne. Il propose une voie alternative : celle d'une Guinée précurseur, d'une conscience culturelle harmonisée et d'une union fondée sur le perfectionnement des peuples plutôt que sur la survie des systèmes.

L'Afrique des peuples précède en tout lieu et à tout niveau de conscience l'Afrique des Etats. Face au monde dit libre, mais enchaîné par les masques d'horreurs du mirage de la domination, l'Afrique se débat. Elle se fond dans une lutte sans merci contre elle-même, pour exister et déambuler ainsi dans la belle marche du monde. La renaissance déjà amorcée fait trembler l'ordre et la seigneurie prédatrice, tapis dans l'ombre pour défaire la chaîne d'union des peuples africains. La communauté des Etats, ainsi constituée d'après nos limites, dans la vision du monde et de son devenir, manque de réalisme et de clairvoyance

futuriste, face au destin des peuples ; lesquels, ensemble, avancent depuis la nuit des Temps.

Régler nos pays selon la justice et la dextérité, est un combat de longue haleine, certes inhérent à la marche des peuples. Les Etats qui se bornent à pervertir les affaires internes des souveraines Nations, par d'immixtions fantoches, comme dans la colonisation et la traite négrière, dont la seule motivation vraie est celle du vol des richesses du sous - sol et l'hibernation des consciences et cultures, pour une paisible aliénation, sont sur le pic de leur sournoiserie. A l'intérieur de l'Afrique, ceux qui par mégarde ou mercantilisme



Mohamed Lamine Keita
écrivain / poète.

se rendront complices de ces exactions, ne savent décidément pas comment un peuple progresse.

Pour ce qui est de la communauté des Etats ouest africains (CEDEAO), face aux juntes au pouvoir en République de Guinée et au Mali, l'approche reste encore légère dans la recherche de solutions internes des pays, pour une unification véritable des Etats à l'image des Peuples.

Forcer les tenants du pouvoir à rester en harmonie avec leurs peuples, en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel, est un

aspect salutaire pour le décor de nos valeurs dites démocratiques auxquelles nous aspirons ; mais utiliser les institutions communautaires et financières pour asphyxier les peuples, dans un espoir utopique de résoudre des querelles intestines politiques, particulières aux Etats, est une absurdité. Un leurre en effet.

Le progrès d'un peuple est un sacrifice ultime de chaque maillon de la chaîne de la communauté.

Ce qu'il ne faudrait jamais perdre de vue, c'est, le fait que le destin des hommes soit particulièrement lié à celui de la Nation. La conscientisation par l'éducation et l'instruction, ainsi que le niveau de lucidité culturelle, seuls peuvent garantir la cessation et l'éloignement définitif des troubles dans les sociétés que nous batissons dans la fierté, la dignité et la justice.

La conscience historique doit être en harmonie avec la conscience culturelle, pour déterminer le choix de l'orientation des dirigeants de nos Peuples. Ils ne doivent errer dans l'univers tout tracé des esprits mercantilistes et impérialistes, ni déroger aux préceptes convention-

nels et sacrés de la transformation de la Nature. Le devenir des Peuples, dans un élan sans fin de perfectionnement, d'élevation, de prospérité et d'émergence, doit être le souci majeur de tous les acteurs dans nos équations.

Particulièrement, pour ce qui est du CNRD et son Président, le Général Mamadi Doumbouya, Chef de l'État, en République de Guinée, nul besoin d'aller en bras de fer avec la CEDEAO. Cependant, au nom de la communauté et de la fraternité des peuples, la Guinée devra jouer le rôle de précurseur, comme pour les indépendances, dans l'obtention de solutions face aux crises dans notre sous-région et dans la région Afrique. La Communauté de nos Etats d'Afrique doit, ainsi, cesser de faire comme les explorateurs religieux qui envahirent les Peuples d'Afrique, pour leur reprendre les connaissances et les Etats. Le monde qui s'uniformise dans une diversité jalouse est une beauté qu'il faut imiter en revoyant vos copies de solidarité. Ainsi l'enseignement est clair : un peuple qui avance est un peuple solidaire et une Afrique qui progresse l'est autant. J'ai dit. ■

Unir les quatre régions d'ici 2031 Le pari fou du corridor de 770 km

«*Projet d'intérêt national*», le «*corridor sud*» de 770 km reliera les quatre régions du pays profond. Le partenariat sino-guinéen se focalise d'abord sur le tronçon Coyah-Maréla, premier jalon de cette infrastructure routière dont la mise en service totale est prévue pour 2031.



Le projet routier de «*corridor sud*» de 770 km, dont les contours ont été précisés à la Primature, marque un tournant décisif dans l'ambition de désenclavement portée par le président Mamadi Doumbouya. Ce «*corridor sud*» se présente comme l'épine dorsale de la future économie nationale. Il va relier les quatre régions natu-

relles, en tissant un lien organique entre les bassins de production agricole et les grands centres de consommation. Selon le service de communication de la Primature, «*le Premier ministre Amadou Oury Bah a reçu, le mardi 28 octobre 2025, une délégation de la China Railway Construction Corporation (CRCC-14) conduite par François Halier, président*

du bureau d'études FSDI». À cette occasion, le Chef du Gouvernement a rappelé qu'avec une période initiale de cinq ans pour les premiers tronçons, l'enjeu sera de maintenir une rigueur technique et budgétaire absolue. L'objectif est que ce «*projet d'intérêt national*» devienne, dès 2031, une réalité tangible pour les usagers.

Le choix de prioriser l'axe Coyah (préfecture de Kindia située aux portes de Conakry) – Maréla (sous-préfecture de Faranah) relève d'une approche stratégique. Il s'agit de s'attaquer d'abord aux tronçons les plus critiques afin de fluidifier le trafic vers l'intérieur du pays. À terme, ce ruban de bitume de 770 km deviendra le trait d'union entre la Basse-Guinée, les hauteurs

du Fouta-Djalon, les savanes de la Haute-Guinée et les forêts profondes du Sud.

Les autorités du pays ont l'ambition de réduire drastiquement les coûts de transport ainsi que les pertes post-récoltes pour les paysans. À terme, ce corridor facilitera également l'accès aux services de santé et d'éducation pour les populations rurales autrefois isolées.

Les partenaires du projet

La CRCC-14 est une filiale de la CRCC, spécialisée dans les projets de chemins de fer, autoroutes, tunnels et ponts.

François Halier est un expert reconnu dans l'ingénierie et la structuration de projets d'infrastructures complexes.

À la tête de FSDI, son rôle est de garantir la viabilité des études techniques et à assurer la coordination entre les parties prenantes pour que les standards de qualité soient respectés, de la conception à la livraison finale du corridor. ■

Par Racine Dieng

620 832 972 / 655 400 400

Améliorant Pour La Panification

Annonce de passation des marchés

Projet: projet alumine pour le développement de l'aluminium en Guinée (phase ii)

Marchés publics: services de location de véhicules.

Conditions d'éligibilité :

Les soumissionnaires doivent fournir une copie scannée de leur licence commerciale valide ainsi que de leur certificat d'enregistrement fiscal. Le champ d'activité indiqué sur la licence doit mentionner des services d'intermédiation, des services de location ou toute activité commerciale liée à la location de machines ou de véhicules.

Exigences de performance : au cours des trois dernières années (du 1er janvier 2023 au 1er janvier 2026), avoir réalisé au moins trois opérations de location de véhicules ; fournir une liste détaillée des réalisations, signée et scellée.

Exigences en matière de véhicules : deux petits autocars (15 places chacun), immatriculés légalement en Guinée. L'âge des véhicules ne doit pas dépasser 10 ans. Ils doivent être couverts par une assurance responsabilité civile automobile (RC Auto) et une assurance tous risques (Tous Risques), et des copies des polices d'assurance doivent être fournies.

Les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire valide délivré par les autorités gouvernementales de Guinée.

Période et modalités d'accès aux documents d'achat : du 19 janvier 2026 à 9h00 au 24 janvier 2026 à 23h00 (heure de Guinée), Les documents d'achat sont envoyés via le système.

Date limite et modalités de soumission du premier dossier de réponse : 3 Février 2026 à 9h00 (heure guinéenne) ; les modalités sont indiquées dans le document d'appel d'offres

Contacts : Ji Xinwei / Li Sihui

Téléphone : 224628429198 / 00862133671786

Email : guinea-sdepc@spic.com.cn

Remarque : Les entreprises intéressées sont priées de contacter les adresses e-mail ci-dessus dans le délai imparti pour obtenir les documents de passation de marché.

采购公告

项目名称：几内亚铝业开发项目（二期）氧化铝项目

采购标段：0#码头EPC工程

资格条件：

(1) 资质要求：应答人若为中国注册企业，应具有国家建设行政主管部门颁发的工程设计综合资质甲级或港口与航道工程设计资质甲级或工程设计水运行业设计资质甲级，同时具有港口与航道工程施工总承包壹级及以上资质，具有有效的安全生产许可证。

应答人若为几内亚注册企业，营业执照需包含公共工程、土建或类似的工作范围（提供营业执照复印件及中文译文版），税务登记证需具有纳税人识别号和增值税号（NIF 和 TVA）。

(2) 业绩要求：

应答人近10年内(自报价截止日起往前推算，在建项目以合同签订时间为准，完工项目以竣工移交时间为准)应具有至少1个在建或完工港口工程总承包业绩，在建项目需提供合同复印件（包括合同首页、工程范围、签字页），完工项目需提供合同复印件（包括合同首页、工程范围、签字页、交工或竣工或移交或完工证明文件）。

采购文件获取时间及方式：2026年1月19日9:00-

2026年1月24日23:00（几内亚时间），采购文件通过系统发送。

响应文件首次递交截止时间及方式：2026年2月3日9:00（几内亚时间），方式详见采购文件。

联系人：姬新伟/李斯慧

Annonce de passation des marchés

Projet: projet alumine pour le développement de l'aluminium en Guinée (phase ii)

Marchés publics: services de location de véhicules.

Conditions d'éligibilité :

Les soumissionnaires doivent fournir une copie scannée de leur licence commerciale valide ainsi que de leur certificat d'enregistrement fiscal. Le champ d'activité indiqué sur la licence doit mentionner des services d'intermédiation, des services de location ou toute activité commerciale liée à la location de machines ou de véhicules.

Exigences de performance : au cours des trois dernières années (du 1er janvier 2023 au 1er janvier 2026), avoir réalisé au moins trois opérations de location de véhicules ; fournir une liste détaillée des réalisations, signée et scellée.

Exigences en matière de véhicules : deux petits autocars (15 places chacun), immatriculés légalement en Guinée. L'âge des véhicules ne doit pas dépasser 10 ans. Ils doivent être couverts par une assurance responsabilité civile automobile (RC Auto) et une assurance tous risques (Tous Risques), et des copies des polices d'assurance doivent être fournies.

Les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire valide délivré par les autorités gouvernementales de Guinée.

Période et modalités d'accès aux documents d'achat : du 19 janvier 2026 à 9h00 au 21 janvier 2026 à 23h00 (heure de Guinée), par courrier électronique.

Date limite et modalités de soumission du premier dossier de réponse : 23 janvier 2026 à 9h00 (heure guinéenne) ; les modalités sont indiquées dans le document d'appel d'offres

Contact : Ren Shuang

Téléphone : 00862133671059

mail : renshuang@spic.com.cn

Remarque : Les entités intéressées doivent contacter l'organisme par le courriel ci-dessus dans les délais impartis afin d'obtenir les documents d'achat.

采购公告

项目名称：几内亚铝业开发项目（二期）氧化铝项目

采购标段：车辆租赁服务采购

资格条件：

资质要求：报价人提供有效的营业执照及税务登记证明（提供扫描件），营业执照经营范围显示中介服务、租赁服务或与机械或车辆租赁相关的商务活动等内容。

业绩要求：近3年（2023年1月1日 -

2026年1月1日）具有至少3个车辆租赁业务业绩，提供业绩清单（清单需签字盖章）。

车辆要求：2辆小型中巴轿车（每辆15座），几内亚合法注册车辆。车龄不超过10

年，已投保强制第三者责任险（RC Auto）及综合险（Tous

Risques），提供保单复印件。

人员要求：配备的驾驶员应具有几内亚政府部门颁发的有效驾驶证。

采购文件获取时间及方式：2026年1月19日9:00-

2026年1月21日23:00（几内亚时间），采购文件通过邮件发送。

响应文件首次递交截止时间及方式：2026年1月23日9:00（几内亚时间），方式详见采购文件。

联系人：任爽

电话：00862133671059

邮箱：renshuang@spic.com.cn

备注：请意向单位在规定时间内通过如上邮件联系，获取采购文件。

Ouganda : Des résultats préliminaires montrent que Museveni est en tête de la présidentielle

Kampala, 16 janvier (Xinhua) -- De premiers résultats montrent que le président sortant de l'Ouganda, Yoweri Museveni, est en tête de l'élection présidentielle (sur la photo), a annoncé vendredi l'organe électoral du pays.



En publiant une troisième série de résultats, Simon Byabakama, président de la Commission électorale, a déclaré que M. Museveni, qui briquait un septième mandat de cinq ans, avait obtenu pour l'heure 75,38% des bulletins dépouillés. Son principal rival, Robert Kyagulanyi, plus connu sous le nom de Bobi Wine, recueille 20,71% des voix, les bulletins restants se répartissant entre six autres candidats. M. Byabakama a déclaré qu'environ 7,7 millions de votes avaient été comptabilisés, sans révéler le nombre total de bulletins déposés lors de l'élection présidentielle de jeudi. Selon les règles électorales, un candidat doit obtenir plus de 50% du total des suffrages valides pour être déclaré vainqueur.

Le patron de la Commission électorale a indiqué que le jour du scrutin s'était déroulé dans le calme, seuls quelques incidents ayant été signalés. Il a aussi exhorté la population à rester calme pendant que les

résultats continuaient d'être dépouillés dans tout le pays. Les résultats définitifs devraient être annoncés samedi. L'Ouganda a organisé jeudi des élections présidentielle et législatives, auxquelles plus de

21 millions d'Ougandais étaient appelés à se déplacer pour élire leur président et 353 députés au suffrage direct. ■

Par Xinhua

Bénin : l'UP le Renouveau en tête du scrutin législatif

COTONOU, 18 janvier (Xinhua) -- L'Union Progressiste pour le Renouveau (UP le Renouveau) a pris les devants dans le scrutin législatif du 11 janvier au Bénin, a-t-on appris de résultats provisoires publiés samedi soir par la Commission électorale nationale autonome (CENA) du pays. Selon ces résultats provisoires, l'UP le Renouveau a recueilli 41,15% des suffrages exprimés, remportant ainsi 60 sièges, dont 16 pour des femmes, sur les 109 de la prochaine mandature de l'Assemblée nationale du Bénin. Arrivé en deuxième position avec 36,4% des suffrages exprimés, le Bloc républicain (BR) a obtenu 49 sièges, dont huit réservés à des femmes. Selon la CENA, ces deux partis politiques ayant obtenu plus de 20% des suffrages exprimés

sur le plan national ont répondu aux conditions exigées par le code électoral pour bénéficier des sièges à pouvoir de la prochaine législature. En revanche, souligne la même source, les Démocrates, les Forces Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) et le Mouvement des Elites engagées pour l'Emancipation du Bénin (Moele -Bénin) n'ont pas pu bénéficier de sièges, faute d'avoir atteint les seuils requis par le code électoral. Selon la CENA, sur les 7.834.608 électeurs béninois inscrits pour le scrutin législatif du 11 janvier, seuls 2.877.773 ont exercé leur droit de vote, y compris 87.426 bulletins nuls. Les résultats définitifs seront proclamés par la Cour constitutionnelle du pays, dans un délai de 72 heures suivant l'annonce des grandes tendances par la CENA. ■ Par Xinhua



A travers les continents Comment le commerce extérieur robuste de la Chine stimule-t-il la prospérité mondiale ?

BEIJING, 16 janvier (Xinhua) -- Au cours des cinq dernières années, le volume du commerce extérieur de la Chine a successivement dépassé les seuils de 40.000 milliards de yuans (environ 5.710 milliards de dollars) puis de 45.000 milliards de yuans, pour atteindre 45.470 milliards de yuans en 2025, marquant neuf années consécutives d'accroissement du commerce extérieur depuis 2017, selon les données douanières.

Les solides performances du pays en matière de commerce extérieur ne se résument pas à des chiffres impressionnantes. Des exportations de produits de haute technologie et écologiques aux réductions des droits de douane et à l'ouverture institutionnelle, le commerce extérieur de la Chine se traduit par des opportunités de développement plus ouvertes, gagnant-gagnant et durables pour le monde entier.

Les exportations chinoises sont un moteur de la coopération gagnant-gagnant et les entreprises à capitaux étrangers en sont les principales bénéficiaires. Les données douanières indiquent qu'en 2025, le commerce extérieur des entreprises à capitaux étrangers a atteint 13.270 milliards de yuans, soit une croissance de 3,7% et une expansion maintenue pendant sept trimestres consécutifs.

Il convient de noter que les secteurs de haute technologie, notamment les semi-conducteurs et les pièces automobiles, constituent la majorité des exportations de ces entreprises. Cette tendance est illustrée par l'usine de puces d'Intel à Chengdu et la méga-usine de Tesla à Shanghai, qui fournissent toutes deux des technologies de pointe aux marchés mondiaux.

Les analystes estiment que ce modèle de fabrication en Chine et de vente sur les marchés mondiaux permet aux entreprises étrangères de tirer parti des avantages de la chaîne industrielle complète de la Chine et de réaliser des profits substantiels. Un rapport de KPMG publié en 2025 révèle que 64% des entreprises multinationales prévoient d'augmenter leurs

investissements en Chine afin d'accroître leur capacité de production et de renforcer leurs capacités locales en matière de recherche et développement.

Au-delà des avantages pour les entreprises, les produits "Made in China", qu'il s'agisse de panneaux photovoltaïques, de véhicules à énergie nouvelle (VEN), d'appareils électroménagers ou d'appareils électroniques grand public, répondent également aux demandes du marché mondial grâce à leur rentabilité et à leur livraison rapide, ce qui allège le coût de la vie des consommateurs du monde entier dans un contexte d'inflation.

Ces répercussions sont confirmées par les conclusions de l'Australia China Business Council, dont le rapport montre que sans l'accès aux importations chinoises, les ménages australiens auraient payé 4,2% de plus pour les mêmes biens entre 2022 et 2023.

Les exportations chinoises de VEN et d'équipements photovoltaïques sont le moteur de la transition écologique mondiale. En décembre dernier, la revue scientifique américaine Science a désigné la montée en puissance des énergies renouvelables comme la "percée de l'année 2025", citant la croissance remarquable des technologies renouvelables chinoises grâce à l'ampleur de son économie et à sa capacité de production. Grâce à cela, "l'énergie éolienne et solaire sont devenues les énergies les moins chères dans une grande partie du monde", a noté la revue. Malgré ses solides capacités de production, la Chine ne cherche pas à dégager des excédents commerciaux, mais



Malgré ses solides capacités de production, la Chine ne cherche pas à dégager des excédents commerciaux, mais prône un commerce international sain, mutuellement avantageux et durable, en poursuivant ses efforts pour développer ses importations ces dernières années. (© DR)

prône un commerce international sain, mutuellement avantageux et durable, en poursuivant ses efforts pour développer ses importations ces dernières années.

En 2025, les importations de la Chine ont atteint un sommet historique de 18.480 milliards de yuans, consolidant ainsi sa position de deuxième plus grand marché d'importation au monde pendant 17 années consécutives. Selon les données douanières, il est à noter qu'à partir de juin 2025, les importations ont maintenu une croissance sur un an pendant sept mois consécutifs avec une accélération de 4,4% en décembre.

Au-delà du commerce des marchandises, le secteur des services de la Chine témoigne également de son engagement, un aspect souvent négligé. Selon les données publiées par le ministère du Commerce, au cours des 11 premiers mois de 2025, le déficit commercial des services de la Chine a atteint 806,35 milliards de yuans, sous l'effet d'importations stables des services de haute qualité afin de répondre à la demande intérieure. Des mesures politiques concrètes renforcent le dévouement de la Chine à l'accroissement de ses

importations. A ce jour, le niveau global des droits de douane chinois a été réduit à 7,3%, un niveau proche de la moyenne des pays développés. La Chine continue d'offrir un traitement tarifaire nul sur 100% des lignes tarifaires à tous les pays les moins avancés ayant des relations diplomatiques avec elle. En outre, il s'agit du premier grand pays en développement et d'une grande économie mondiale à mettre en œuvre une telle initiative d'ouverture unilatérale.

Dans le même temps, des progrès réguliers ont été accomplis pour élargir l'accès aux marchés étrangers, se conformer aux règles économiques et commerciales internationales de haut niveau et promouvoir une ouverture institutionnelle visant à améliorer l'environnement des investissements et à favoriser une coopération mutuellement bénéfique entre la Chine et ses partenaires commerciaux. Le mois dernier, le port de libre-échange de Hainan, une porte d'entrée cruciale pour l'avancement de l'ouverture de haut niveau de la Chine, a officiellement lancé ses opérations douanières spéciales à l'échelle de l'île. Cette mesure apportera de nombreux avantages aux entreprises opérant dans le port. Il est à noter que la part

des produits exonérés de droits de douane a considérablement augmenté, atteignant 74%, couvrant désormais la plupart des équipements de production et des matières premières.

Wang Wentao, ministre chinois du Commerce, a déclaré qu'au cours de la période du 15e Plan quinquennal (2026-2030), la Chine donnerait la priorité au développement équilibré des importations et des exportations, s'engageant à prendre des mesures telles que la promotion du développement commercial innovant, la diversification des marchés et la fluidification des doubles circulations nationales et internationales.

Alors que l'économie mondiale est confrontée à des incertitudes persistantes, la robustesse du commerce extérieur chinois reste un gage de stabilité. Les analystes soulignent qu'en adhérant à une ouverture de haut niveau et à une coopération gagnant-gagnant, la Chine consolide non seulement les fondamentaux de son commerce extérieur, mais oriente également la prospérité mondiale vers un avenir plus inclusif et durable. ■

Par Xinhua

RDC: la rébellion du M23 annonce son retrait total de la ville d'Uvira

KINSHASA, 17 janvier (Xinhua) -- La rébellion du Mouvement du 23 mars (M23) a annoncé samedi le retrait total de ses éléments présents à Uvira, ville stratégique dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), qu'elle avait revendiqué avoir saisie en décembre dernier, mettant fin à une présence qu'elle qualifie d'"unité d'observation et de monitoring". Le M23 a pris "une décision difficile" de retirer totalement cette unité, a déclaré son porte-parole Lawrence Kanyuka,

affirmant placer officiellement Uvira "sous la pleine et entière responsabilité des Nations Unies et de la communauté internationale". Le groupe a dit avoir décidé de quitter définitivement Uvira afin de donner une chance aux processus de paix en cours dans la région. Le nombre exact d'éléments concernés par ce retrait n'a pas été communiqué.

Le M23 avait revendiqué en décembre dernier la prise de contrôle d'Uvira, une ville située sur les rives du lac Tanganyika, qui avait servi de chef-lieu

provincial provisoire du Sud-Kivu après la chute de Bukavu en février dernier. De son côté, le gouvernement congolais continue de contester l'annonce des rebelles. Samedi soir, interrogé sur l'annonce du retrait du M23 d'Uvira, le porte-parole du gouvernement congolais Patrick Muyaya a estimé que "ces déclarations ne valent rien", dénonçant une "tactique de désinformation" et s'interrogeant : "Que vaut un retrait sans départ ?" Il a également averti que le groupe pourrait "laisser des agents infiltrés"

dans la ville, tout en réaffirmant que l'Etat travaillait à "restaurer l'autorité" dans les zones sous occupation. Les affrontements se poursuivent par ailleurs sur plusieurs fronts dans le Sud-Kivu, non loin d'Uvira, confirmant l'instabilité persistante dans cette partie de l'est de la RDC.

Le M23 a affirmé jeudi avoir saisi la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) afin de lui demander d'assurer la protection de la popula-

tion civile à Uvira, conformément à son mandat. La MONUSCO n'a pas réagi dans l'immédiat à cette demande.

Depuis plusieurs décennies, l'est de la RDC est en proie à des violences récurrentes, un climat encore aggravé par la résurgence du M23 depuis fin 2021. Kinshasa accuse Kigali de soutenir ce groupe rebelle, une allégation rejetée par les autorités rwandaises. ■

Côte d'Ivoire : Patrick Achi élu président de l'Assemblée nationale



ABIDJAN, 17 janvier (Xinhua) -- L'ancien Premier ministre ivoirien Patrick Achi (sur la photo) a été élu samedi président de l'Assemblée nationale à Abidjan, selon la source officielle.

Candidat du parti au pouvoir Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP), il a obtenu 215 voix, soit 84,98% des suffrages exprimés, contre 36 voix (14,23%) pour son adversaire Yao Yao Lazare, député de l'opposition Parti démocratique de Côte d'Ivoire - Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA), selon les résultats officiels.

Proposé aux députés du RHDP par le président Alassane Ouattara, Patrick Achi succède à Adama Bictogo à la tête de l'institution.

Lors des élections législatives du 27 décembre, le RHDP avait remporté la majorité des sièges à l'Assemblée nationale, avec 197 députés sur 255.

Patrick Achi a été Premier ministre de 2021 à 2023. ■

Par Xinhua



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille Accueillera le 68e Anniversaire de l'Indépendance de la Guinée

LILLE, Hauts-de-France – La Fédération des Associations Guinéennes des Hauts de France (FAG-HDF) a l'immense honneur d'annoncer officiellement que la Ville de Lille a été désignée pour accueillir la prochaine édition de la "Fête Nationale Tournante" célébrant l'An 68 de l'Indépendance Nationale de la République de Guinée le 2 octobre 2026.

Ce choix, opéré en étroite collaboration avec l'Ambassade de Guinée en France, est une marque de reconnaissance pour notre communauté et un pilier stratégique pour le rayonnement de la Guinée à l'international.

La FAG-HDF s'engage avec toute la communauté franco-Guinéenne du Nord à garantir le succès protocolaire et populaire de cet événement majeur.

Guinéens de France, Partenaires : Rendez-vous à Lille en 2026 !

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
GUINÉENNES EN HAUTS-DE-FRANCE

Fait à Lille, le 17 octobre 2025

(FAG-HDF)

Tél : (+33) 7 51 49 97 26
E-mail : contact@fag-hdf.fr

